

ACTUALITÉS PRIME HEURE

Votre source fiable au Canada pour recevoir des nouvelles de l'industrie concernant l'innovation, la technologie, le développement durable et l'économie.



Prime Time NEWS est accessible à tous. **Abonnez-vous aujourd'hui !**

« La perte de temps diffère de la perte de matériel en ce qu'elle ne peut être récupérée. »

Henry Ford

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Juillet 2024

Il est nécessaire de remettre les choses en perspectives concernant la réglementation proposée par le fédéral

Ci-dessous figurent quelques éléments sur lesquels nous réfléchissons au sein de l'ACIPR en préparation d'une intense période de plaidoyer attendue au Canada cet automne. Le gouvernement continue d'aller de l'avant avec de nouveaux règlements, qui sont soit inutiles, mal conçus et faisant peu pour améliorer le bilan environnemental du Canada, la productivité, la croissance économique ou l'harmonisation réglementaire avec notre plus grand partenaire commercial, les États-Unis. Pourquoi en est-il ainsi demeure un mystère, et de nombreux commentateurs, analystes et journalistes essaient encore de comprendre la finalité des annonces sur le plan politique et en lien avec la réglementation qui ne semblent tout simplement pas cohérentes!

Plusieurs de ces éléments surprenants sont présentés ci-dessous en ce qui a trait au secteur CASE (Coatings, Adhésifs, Scellants, Élastomères) au Canada.

Interdictions de plastiques et registre des plastiques?

En dépit de la perte d'un recours en justice contre l'interdiction fédérale des produits en

surtout à la lumière de ce qu'un expert de l'industrie avait à dire sur les plastiques et leur circularité :

« Une faible empreinte carbone et un poids léger sont ce qui fait l'attrait des plastiques pour les biens de consommation et d'emballage, tandis que les solutions de rechange coûtent près de quatre fois plus cher et ont un impact négatif par rapport aux plastiques. Conséquemment, les plastiques ont leur place dans l'économie, mais bien sûr pas dans l'environnement. L'accent doit donc être mis sur la résolution du volet "déchet" que l'on évoque lorsqu'il est question des plastiques en vue d'en soutenir la circularité, car cela contribuera à créer un écosystème vraiment durable et essentiel à la croissance économique. » (Rocky Vermani Nova Chemicals - juillet 2024)

Question :

Serait-ce que l'on ignore simplement les faits scientifiques et serait-ce un cas d'écoblanchiment inversé de la part du gouvernement fédéral lequel a récemment adopté une loi (en juillet 2024) pour prévenir l'écoblanchiment au Canada en vertu de la *Loi sur la concurrence*? Qui plus est, ces nouvelles dispositions législatives exigent que les entreprises effectuent des « tests adéquats et appropriés » pour les allégations environnementales sur leurs produits ou donnent une « justification adéquate et appropriée conformément à une méthodologie reconnue internationalement » pour les allégations environnementales relatives à leurs activités commerciales. Comment se fait-il que le gouvernement fédéral lui-même ne doit pas faire la même chose quant à ses allégations lesquelles sont réfutées par plusieurs intervenants?

Nouveau droit à un environnement sain en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement?

Cette nouvelle législation signifie des changements substantiels pour l'industrie afin d'assurer le droit à un environnement sain « sous réserve de toute limite raisonnable », en vertu d'un nouveau régime de gestion et de réglementation des substances chimiques qui augmente les pouvoirs visant à contraindre l'industrie à fournir ces informations. Le gouvernement fédéral a publié un document de consultation pour ce cadre réglementaire de 20 pages, lequel inclut tout ce que vous voulez et n'est rien de plus qu'un projet de travail sans grande perspective de résultats substantiels en vue de garantir que ce changement soit codifié dans la loi, ce qui est en fait irréaliste en vertu du droit administratif. Un cabinet d'avocats de premier plan au Canada, Osler, réaffirme les limites du droit à un environnement sain comme suit :

« Premièrement, le langage statutaire employé pour le projet de loi S-5 est formulé de manière générale... et ne présente aucun mécanisme d'application. En soi, il est inapplicable. » Il continue et souligne à quel point «le nouveau droit peut causer davantage de confusion et être soumis à un plaidoyer excessif en termes de ce qui devrait et ne devrait pas être mis en œuvre. ...Il est également évident qu'une violation alléguée du droit, tel qu'il est énoncé dans le préambule de la LCPE, ne peut entraîner aucune mesure d'application de la réglementation. » (Osler, Hoskin & Harcourt LLP - avril 2024)

Question : Cela pourrait-il simplement s'agir de renouvellements législatifs importants qui n'ont pas vraiment de visée afin que le *droit à un environnement sain* devienne une réalité au Canada? Ou est-ce peut-être parce que cela n'est même pas nécessaire étant donné que le Canada dispose déjà de lois et de règlements rigoureux et exhaustifs restreignant les substances chimiques dans le commerce et qu'il fait appel à une évaluation continue des risques des substances chimiques préoccupantes tout en incluant la protection des populations vulnérables.

Réglementation visant des agents de conservation dans les produits commerciaux et industriels CASE formulés au Canada

Le gouvernement fédéral a consacré bien du temps et des ressources financières à un programme de transformation concernant l'évaluation des risques des biocides utilisés pour conserver une large gamme de produits, incluant la protection des cultures de même que

trouvent en effet à contribuer à 75 % du PIB du Canada, oui, le PIB total, car **tous** les autres secteurs industriels ont besoin de produits fonctionnels ou de finition pour que leurs ventes soient pérennes tout comme lorsqu'ils doivent être utilisés sur les murs et les terrasses en bois, les automobiles, les avions et les trains, les marquages routiers et dans tout ce que l'on peut imaginer. Pourtant, le gouvernement fédéral continue d'interdire des ingrédients essentiels dans le secteur des revêtements et d'imposer des restrictions sur le plan de leur utilisation qui rend les produits essentiels de revêtements inutilisables pour d'autres industries. Tout cela nuit à la productivité et à la croissance économique du Canada, car souvent, les solutions de rechange ne sont pas accessibles ou, lorsqu'elles sont utilisées, prolongent peu le cycle de vie et sont plus coûteuses en étant moins durables. Peut-être cherchons-nous à reculer en matière de développement durable?

Quoi qu'il en soit, l'Agence supervisant l'évaluation de ces intrants essentiels s'implique depuis plus de deux ans dans la « modernisation » ou la « transformation » de la manière dont l'évaluation des risques et la réglementation des ingrédients de conservation sont effectuées au Canada. Cela continue néanmoins de provoquer de la confusion, en particulier en ce qui a trait à un alignement réglementaire dans le cadre du Conseil de coopération en matière de réglementation Canada-États-Unis. Il convient également de noter qu'environ 50 % des produits CASE vendus au Canada sont importés des États-Unis et que bon nombre de ces produits sont fabriqués au Canada par des entreprises américaines et canadiennes, expédiant des intrants et des produits à destination et en provenance du Canada. Il se doit d'y avoir un alignement réglementaire avec notre plus grand partenaire commercial, mais les réglementations fédérales semblent ignorer l'impact négatif qu'elles ont sur plus de 908 milliards de dollars en commerce bilatéral en 2022 entre les deux pays. Où serait le Canada sans cela? Il reviendrait à la période d'avant le premier accord de libre-échange, en étant encore plus pauvre qu'aujourd'hui.

« Alors que la législation dans les juridictions à l'extérieur du Canada peut permettre de tenir compte des risques par rapport aux bénéfiques, les dispositions de la LCPE ne permettent pas cette possibilité au Canada... En raison des cadres législatifs et politiques distincts et de l'autonomie décisionnelle, lesquels s'appliquent différemment dans l'intérêt fondamental de la santé des Canadiens et de l'environnement; dans d'autres cas, les deux organismes disposent de données et d'études différentes et les évaluations peuvent ne pas être alignées chronologiquement. »

(Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire – juillet 2024)

Question : Comment pourra-t-il y avoir un jour une harmonisation réglementaire avec les États-Unis si le Canada ignore les règles mises en place par le Conseil de coopération en matière de réglementation afin d'« assurer » un meilleur alignement? La Directive du Cabinet sur la réglementation exige davantage, et non moins, d'harmonisation; et la propre loi de l'ARLA stipule que **l'impact économique doit être pris en compte dans l'évaluation de la même manière qu'aux États-Unis** et s'abstenir de prendre des décisions arbitraires qui mènent à des résultats différents basés sur les mêmes données, alors que les usages de biocides sont bannis au Canada mais pas aux États-Unis?

Ce qui précède n'est que quelques-uns des défis actuels auxquels est confrontée l'industrie CASE au Canada. Il y en a beaucoup d'autres liés aux nouvelles dispositions de la LCPE pour l'évaluation et la gestion des produits chimiques; les COV proposés qui cherchent à suivre les règlements les plus stricts de la Californie alors que 32 juridictions de là-bas ne peuvent même pas encore s'y conformer (heureusement que tout cela est maintenant retardé jusqu'en 2025 au Canada). La réglementation touchant les SPFA a initialement inversé l'approche basée sur le risque pour les produits chimiques dans le commerce en commençant par la gestion des risques et en négligeant la nécessité d'évaluer d'abord les risques que posent les produits chimiques préoccupants, mais la réglementation évolue maintenant vers une approche plus rigoureuse et scientifique en vertu du programme de gestion des substances chimiques. Il y a un certain nombre d'autres domaines liés à la gestion de la chaîne d'approvisionnement et à l'étiquetage excessif, ce qui, selon beaucoup, ne fait pas grand-chose pour la protection de l'environnement ou de la santé humaine. Il y aura plus à venir sur ce front dans les semaines à venir en provenance de l'industrie.

chimiques et a aidé le Canada, de concert avec des fonctionnaires dévoués et compétents, à respecter ses obligations réglementaires concernant plus de 4000 substances chimiques se retrouvant dans le commerce actuellement conformément à certaines interdictions et restrictions d'usage établies au cours des 20 dernières années. Tout cela a fait en sorte que le Canada est reconnu comme étant parmi les meilleurs pays, sinon le meilleur, au monde en matière de gestion des produits chimiques, et que d'autres pays continuent d'émuler, y compris le Brésil, le Mexique, les États-Unis et d'autres.

Le Canada doit revenir à une gestion scientifique, fondée sur le risque et non politisée pour ce qui est des substances chimiques préoccupantes et miser sur son succès afin de favoriser la protection de la santé humaine et de l'environnement sans continuelle acrimonie, défi juridique constant (qu'il n'a jamais gagnés) et controverse entre le gouvernement, l'industrie et la population canadienne en général.

Gary Leroux

Président et Chef de la direction

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES



L'ACIPR Accueille Cinq Nouveaux Membres



Fondée en 1995, l'organisation Master Painters Institute (MPI) a été créée pour fournir services et informations pour le compte de la Master Painters and Decorators Association (MPDA), créée en 1885. À la fin des années 1990, MPI a publié le manuel de spécifications architecturales (*Architectural Specification Manual*) et le manuel d'entretien (*Maintenance Repainting Manual*), désormais considérés comme des outils essentiels pour l'industrie des revêtements architecturaux. L'acquisition par l'AMPP (anciennement NACE) en 2017 a permis une expansion mondiale en Amérique du Nord, en Amérique latine, en Asie et dans d'autres marchés internationaux. Depuis lors, MPI a déployé l'ensemble *500 Series of Standards*, des outils d'arbre de décision, et a développé des modules de formation. Aujourd'hui, MPI est la seule organisation indépendante qui établit des normes de performance pour les peintures et revêtements en vente sur le marché. Normes qui sont d'ailleurs adoptées par les gouvernements des États-Unis et du Canada. Les fabricants, les entrepreneurs et les applicateurs peuvent ainsi garantir que la performance des peintures et revêtements répond aux besoins des exploitants, des architectes, ainsi que des fournisseurs de services spécifiques dans les secteurs architecturaux, commerciaux et industriels à travers le monde. En garantissant la performance des peintures et des revêtements au niveau le plus élevé de compétence et d'intégrité possible, MPI contribue à réduire les risques et à améliorer la satisfaction de tous.



SATA CANADA



partenaires de distribution dans environ 100 pays dans le monde. En plus des **pistolets de pulvérisation SATA** technologiquement exceptionnels, d'autres produits tels que les **systèmes de gobelets, les systèmes de protection respiratoire** et la **technologie d'air comprimé** font de SATA un fournisseur de systèmes pour des utilisateurs tels que les partenaires du secteur des véhicules, l'industrie, les menuisiers et les peintres. En tant qu'**entreprise familiale, la durabilité** fait partie intégrante des activités de SATA. SATA assume la responsabilité dans les trois dimensions **de l'économie, de l'écologie et de la responsabilité sociale**. La dimension économique implique de sécuriser la réussite de l'entreprise à long terme, soit aujourd'hui et pour les générations à venir. Cette réussite permet à SATA de s'impliquer dans la dimension sociale. Depuis des années, SATA soutient diverses associations et de nombreux projets d'aide à l'échelle locale et mondiale. Chez SATA, la **dimension écologique** inclut la conservation des ressources et la capacité à éviter le gaspillage. Ainsi, SATA utilise 100 % d'électricité verte et de chauffage urbain provenant d'une centrale à biogaz à proximité. En outre, SATA investit dans des technologies respectueuses de l'environnement telles que la géothermie et le photovoltaïque. Il est naturel pour SATA d'améliorer et d'étendre continuellement ses propres **mesures de développement durable** pour assurer les succès futurs.



GDB International expédie ses produits vers plus de 67 pays dans le monde. L'entreprise a son siège social aux États-Unis, et son bureau principal se trouve à New Brunswick, New Jersey, et elle possède d'autres installations à travers les États-Unis. GDB Paints & Coatings est le plus grand producteur de peinture au latex recyclé au monde. L'entreprise a joué un rôle essentiel dans la promotion de la durabilité dans les peintures et revêtements à l'échelle mondiale. Elle réinvente également les déchets plastiques grâce aux résines post-consommation (PCR) pour les emballages souples. Les avancées de GDB dans le recyclage de feuillets flexibles post-consommation permettent une capacité de plus de 45 000 tonnes, en co-conception de solutions de recyclage adaptées pour leurs partenaires à l'échelle mondiale, et fournissent des solutions de recyclage sur mesure (y compris le tri automatisé, le lavage, le broyage, l'extrusion, etc.) pour le compte de leurs partenaires tout au long de la chaîne de valeur de l'économie circulaire.

VERAMAX ENTERPRISES

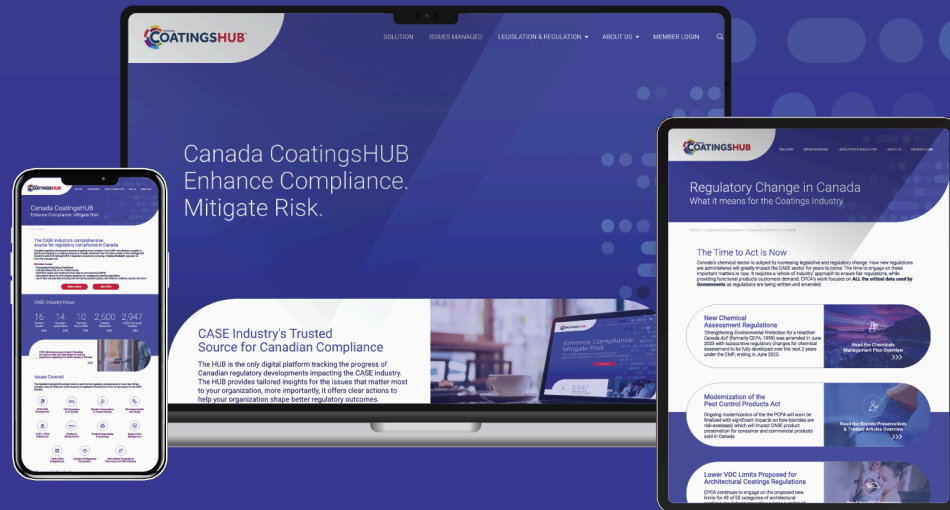
Fournisseur de confiance dans l'industrie de la peinture et des revêtements, **VERMAX** se spécialise dans l'approvisionnement en matières premières de hautes qualités, essentielles à la production de peintures, de revêtements et de produits connexes. Avec son vaste réseau de fournisseurs fiables et sa connaissance approfondie de l'industrie, VERMAX se targue de fournir des matériaux de première qualité répondant aux normes rigoureuses des fabricants. L'entreprise dispose d'une équipe dévouée offrant un service client exceptionnel, garantissant une livraison rapide, des prix concurrentiels et des solutions personnalisées pour répondre aux besoins spécifiques des clients. Que vous soyez un fabricant à grande échelle ou une petite entreprise, VERMAX s'engage à être votre partenaire stratégique, vous fournissant les meilleures matières premières pour vos besoins en matière de peintures et de revêtements. Découvrez la différence en termes de qualité et de service qui distingue Veramax Enterprises des autres.



Edgechem est une entreprise basée à Kingston, en Jamaïque, et son produit phare est sa gamme de finitions automobiles dont se servent les ateliers de réparation spécialisés dans la remise en état après accident. L'usine de 15 000 pieds carrés et les bureaux de l'entreprise ont été construits en 1995 à Nanse Pen à Kingston. Aujourd'hui, la « petite entreprise » compte 200 employés, 22 magasins de détail, trois entrepôts, plus de 500 points de distribution à travers l'île et un siège social qui abrite l'usine de l'entreprise et gère la distribution de ses produits. En plus de fournir ses produits dans toute la Jamaïque, Edgechem exporte également de produits de finition destinés aux automobiles, au secteur industriel, aux segments meubles et produits décoratifs vers 13 îles et pays de la région des Caraïbes anglophones. Certains de ses produits incluent : des obturants, des apprêts, des laques, des diluants, du mastic, des teintures, des vernis, des brillants colorés, des émaux, des teintes, des peintures texturées et à la truelle, des composés pour toits et des vernis transparents. Edgechem dispose d'une gamme complète de « bases » qui, lorsqu'elles sont combinées dans une formulation, correspondent aux spécifications des fabricants pour la finition automobile de tout type. Edgechem est la seule entreprise de peinture dans la région des Caraïbes à investir dans la recherche et le développement pour développer davantage ses gammes de produits pour l'automobile.

L'ACIPR a lancé son nouveau site Web

Les utilisateurs actuels peuvent dès à présent se connecter facilement au site Canada CoatingsHUB amélioré.



Visitez CanadaCoatingsHUB.ca

L'ACIPR a lancé son nouveau site Web CanadaCoatingsHUB.ca, lequel offre maintenant de meilleures fonctionnalités aux membres. La mise à jour du site comporte plusieurs nouvelles pages publiques décrivant en détail toute l'abondance des connaissances qui s'y trouvent et de l'expertise apportée par l'ACIPR en matière de plaidoyer et de relations avec les gouvernements. Le nouveau site souligne également la nécessité pour l'industrie de s'engager auprès de l'ACIPR et de soutenir ses efforts de défense des intérêts dont tous les acteurs de l'industrie CASE au Canada bénéficient. Toutes les fonctionnalités qui existaient déjà dans la section "portail des membres" ont été conservées, et les membres pourront continuer à utiliser le calendrier de conformité, les ressources de l'industrie et le tableau de bord de l'utilisateur, avec quelques améliorations qui leur ont été apportées, notamment :

1. Nouvelle interface améliorée avec une esthétique visuelle épurée pour l'utilisateur
2. Conformité à l'AODA intégrée grâce à un plugin d'accessibilité "UserWay".
3. Amélioration de l'accueil des utilisateurs et de l'enregistrement des membres
4. Amélioration du suivi de l'engagement des utilisateurs

Les utilisateurs actuels peuvent dès à présent **se connecter** facilement au site Canada CoatingsHUB amélioré. Le site a été mis en ligne le matin du 27 mars 2024. L'ACIPR continuera de tenir ses membres informés des mises à jour et nous demeurons disponibles si un soutien technique est nécessaire afin de résoudre tout problème de connexion ou d'usage du site Web que vous puissiez avoir.

Si vous ou l'un de vos collègues n'avez pas accès au nouveau HUB, vous pouvez facilement

vous inscrire. Cliquez sur le « login membre » dans le menu principal (lien ici), suivi du formulaire d'inscription et indiquez que vous êtes membre de l'ACIPR. Notre système validera votre demande et vous donnera accès.

Si vous n'êtes pas membre, veuillez vous inscrire ici pour accéder à tout ce dont vous avez besoin pour garantir une conformité réglementaire totale au Canada.

PERSPECTIVES

Maintenant disponible en ligne

Téléchargez le ici



MOBILISATION DE L'ACIPR



Les efforts de mobilisation de l'ACIPR soutiennent une industrie de revêtements canadienne plus forte

- L'ACIPR et le WCC se préparent à l'examen de la première ébauche du PNUE concernant l'instrument juridiquement contraignant avant la cinquième session du Comité intergouvernemental de négociation (CIN-5)
- Environnement et Changement climatique Canada et Santé Canada ont mis à jour le 12 juillet dernier leur ébauche du rapport sur l'état des SPFA
- Le Bureau de la concurrence sollicite des commentaires sur les nouvelles dispositions de la *Loi sur la concurrence* relatives à l'écoblanchiment
- L'atelier virtuel plurilatéral de l'automne du WHMB est prévu pour les 6 et 7 novembre 2024

Note : Il s'agit là d'un aperçu très limité du travail considérable qu'accomplit l'ACIPR sur certains enjeux, et il reste encore plusieurs autres enjeux similaires à aborder et dont un certain nombre de mesures importantes devront être prises. Pensons entre autres aux collectes de données, aux représentations formelles, aux rencontres bilatérales, à l'engagement considérable de l'industrie, au travail des comités techniques, etc. Si des enjeux suscitent un intérêt pour votre entreprise ou si votre entreprise est touchée par ceux-ci ou par d'autres, veuillez noter qu'ils sont tous colligés sur une plateforme numérique mise à la disposition de l'industrie CASE au Canada, le Canada CoatingsHUB, en vue de faciliter leur accès et leur consultation.

L'ACIPR et le WCC se préparent à l'examen de la première ébauche du PNUE concernant l'instrument juridiquement contraignant avant la cinquième session du Comité intergouvernemental de négociation (CIN-5)

de définir le texte final de l'instrument juridiquement contraignant international sur la pollution plastique. La réunion du Comité intergouvernemental de négociation (CIN-5) sera suivie par la rencontre UNEA-5, et les intervenants impliqués dans le cadre mondial visant à enrayer les déchets plastiques se réuniront au cours de l'hiver 2025. Une première ébauche du texte juridique qui fera l'objet d'une discussion lors de la réunion du CIN-5 a été publiée pour fins d'examen. Lors de sa quatrième session (CIN-4), le Comité a décidé d'établir deux groupes d'experts spéciaux intersessions à composition non limitée. Prévue pour le mois prochain, la séance intersectionnelle couvrira 1- les mécanismes financiers et 2- les approches basées et non basées sur des critères concernant les produits en plastique et les produits chimiques préoccupants. Les deux groupes d'experts informeront et aideront à faire progresser le travail du CIN-5. Ces réunions ne se veulent ni des réunions de négociation ni des réunions de prise de décision.

L'ACIPR, en tant que délégué du World Coatings Council (WCC), a assisté à de nombreuses sessions d'une semaine qui se sont tenues lors de la réunion du CIN-4 à Ottawa à la fin avril 2024. L'ACIPR et les associations de peinture du WCC continuent de solliciter les conseils d'experts auprès de leurs membres concernant la possible inclusion de microplastiques et de produits chimiques préoccupants par le PNUE afin d'aider à répondre aux questions qui seront débattues lors de la séance intersectionnelle et plus tard par les délégations nationales participant au CIN-5.

Environnement et Changement climatique Canada et Santé Canada ont mis à jour le 12 juillet leur ébauche du rapport sur l'état des SPFA

La version mise à jour du *Rapport sur l'état des substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS)* et le *document sur la portée révisée de la gestion des risques* sont actuellement disponibles pour une période de commentaires publics de 60 jours se terminant en septembre. Les ministères proposent de recommander que l'ensemble de la classe des SPFA, à l'exclusion des fluoropolymères, satisfasse aux critères des articles 64 (a) et (c), mais pas à l'article 64 (b) de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement de 1999*, et qu'ils soient ajoutés à la partie 2 de l'annexe 1. Les responsables d'ECCE et de Santé Canada indiquent que les fluoropolymères peuvent avoir des profils d'exposition et de danger nettement différents comparativement aux autres de la classe des SPFA, nécessitant ainsi des travaux supplémentaires et une évaluation distincte.

L'ACIPR soutiendra ses membres et d'autres groupes pour fournir des renseignements supplémentaires sur l'utilisation des fluoropolymères afin de mieux éclairer l'évaluation des risques, notamment en ce qui concerne les études de l'OCDE et d'autres études substantielles soutenant l'utilisation continue des fluoropolymères dans les peintures.

Le Bureau de la concurrence sollicite des commentaires sur les nouvelles dispositions de la Loi sur la concurrence relativement à l'écoblanchiment

Le 22 juillet dernier, le Bureau de la concurrence (BC) a lancé une consultation publique pour recueillir les avis des Canadiens sur des questions et des enjeux spécifiques liés aux nouvelles dispositions sur l'écoblanchiment de la *Loi sur la concurrence*. Cette consultation traitera de l'élaboration des lignes directrices en matière d'application des nouvelles dispositions. Les récentes modifications de la Loi ont renforcé la capacité du Bureau à agir contre les fausses allégations de rabais et de prix connexes, et ont également clarifié qu'il est trompeur d'omettre les frais obligatoires des prix annoncés. Les modifications ont également exigé que les allégations concernant les avantages sur le plan environnemental d'un produit soient étayées par des tests adéquats et appropriés, et que les allégations concernant les avantages environnementaux d'une entreprise ou d'une activité commerciale soient fondées sur une justification adéquate et appropriée conformément à une méthodologie reconnue au niveau international.

L'ACIPR cherche à obtenir plus d'informations de la part de ses membres concernant une vue sectorielle plus large et les défis potentiels qui pourraient survenir en ce qui concerne

L'atelier virtuel plurilatéral de l'automne du WHMB est prévu pour les 6 et 7 novembre 2024

En juin 2024, le Programme des produits dangereux utilisés au travail (PPDUT) de Santé Canada a publié un bulletin d'information qui traitait, entre autres, de la mise en œuvre du Règlement sur les produits dangereux et du nouveau Système harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (OSHA HCS 2024) qui est entré en vigueur le 19 juillet dernier. Le PPDUT continue de collaborer avec l'OSHA des États-Unis pour déterminer les divergences entre les deux règlements et pour élaborer des directives à l'intention des parties prenantes afin de soutenir les périodes de transition pour les fabricants de produits chimiques de substances et de mélanges. Les mises à jour sur ce travail, y compris les révisions des directives sur Canada.ca, seront communiquées aux parties prenantes et seront à l'ordre du jour du prochain atelier virtuel multilatéral prévu cet automne. Le PPDUT examine actuellement une approche cohérente pour faire avancer la proposition de suppression de l'exclusion des produits de consommation de la *Loi sur les produits dangereux* et l'initiative réglementaire sur les dangers préoccupants pour la santé humaine en vertu de la *Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation*.

L'ACIP a récemment réalisé une analyse comparative du RPD 2022 et du nouveau Système harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques HCS 2024 pour le bénéfice de ses membres. Le personnel de l'ACIPR prévoit également de faire une présentation de l'industrie lors du prochain atelier multilatéral du PPDUT.



Association canadienne
de l'industrie de la peinture
et du revêtement

Canadian Paint
and Coatings
Association

Plantez un *Arbre.* Plantez de *l'air pur.*

*L'ACIPR est fière d'appuyer Arbres Canada.
Ces dons annuels au nom de l'ACIPR et de tous
les membres et non-membres contribuent aux
efforts de séquestration du CO₂ et de
reboisement au Canada.*

Plantez un arbre



TreeCanada
ArbresCanada

INITIATIVES EN
DÉVELOPPEMENT DURABLE





Le saviez-vous ?

Les revêtements servent à de nombreuses applications pour d'innombrables substrats dans une vaste gamme de produits fabriqués allant des automobiles aux emballages en passant par le marquage des routes. Ce qui est remarquable au sujet des **progrès environnementaux** dans ce domaine est qu'ils sont conçus de manière à donner de bons résultats dans diverses conditions, et ces revêtements procurent au produit fini des **caractéristiques évoluées** de rendement pour de nombreux produits finis, et ce, tous les jours. Cela signifie une **protection** contre la dégradation, comme la corrosion, l'abrasion, les températures élevées ou basses, les rayons ultraviolets, la moisissure et les microbes. Tous ces revêtements permettent d'améliorer le cycle de vie des biens précieux et offrent **une meilleure gérance des produits et une plus grande durabilité**.

PPG s'associe à la plateforme RightShip axée sur la durabilité

RightShip est une plateforme maritime numérique axée sur la durabilité faisant partie du programme des partenaires d'innovation Zero Harm de RightShip, visant à favoriser le développement et l'adoption de solutions innovantes pour promouvoir un avenir plus durable dans l'industrie maritime. Le revêtement de coque révolutionnaire de PPG, sans biocides et à base de silicone, est le seul à avoir été approuvé par le rigoureux processus d'examen des produits de RightShip.

Encina et BASF établissent un partenariat à long terme

Encina, un fabricant de produits chimiques circulaires, et **la société chimique mondiale BASF** ont annoncé un accord d'approvisionnement à long terme pour le benzène circulaire recyclé chimiquement, dérivé des plastiques en fin de vie post-consommation.

Sherwin-Williams a dévoilé les lauréats des Prix Impact 2023

La société Sherwin-Williams a annoncé les gagnants des Prix 2023, qui récompensent les entrepreneurs en application. Ces prix sont décernés aux projets qui ont un impact significatif sur l'industrie en protégeant les biens, en améliorant leur durée de vie et en renforçant la sécurité.

Véronic Landry a décerné une subvention de cinq ans tirée du Programme de subventions à la découverte (subvention individuelle) du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG)

Véronic Landry, chercheuse éminente à l'Université Laval, qui a été conférencière lors des précédentes conférences annuelles de l'ACIPR et qui collabore avec l'infrastructure de recherche CRSNG-Can-Lak, dirige un nouveau projet intitulé « Complexes polyélectrolytes de nouvelle génération », qui recevra 55 000 \$ par an pendant cinq ans. Ce projet ouvrira non seulement la voie à des applications innovantes dans le domaine de la construction durable, mais offrira également une précieuse opportunité de recherche à trois étudiantes et étudiants en ingénierie des matériaux à base de bois et biosourcés, à **l'Université Laval**.

Chemquest discute des défis relatifs à la durabilité dans un monde soucieux du Climat

L'intendance humaine de la Terre est en pleine métamorphose, et ce pour de très bonnes raisons. La planète se réchauffe, et la situation s'aggrave. Comment **l'industrie de la peinture**, dont les produits recouvrent littéralement la Terre, peut-elle réinventer ses produits et procédés pour assurer un avenir plus durable?



Canadian Paint
and Coatings
Association

Association canadienne
de l'industrie de la peinture
et du revêtement

Adhésion des membres

*Votre soutien est essentiel
pour nous aider à mieux aider votre secteur*

L'Association canadienne de l'industrie de la peinture et du revêtement compte six catégories de membres, dont les droits d'adhésion sont fixés de façon équitable afin que chaque catégorie de membres puisse bénéficier de son adhésion en fonction de son implication directe dans l'industrie. Votre soutien et votre participation, ainsi que ceux de toutes les entreprises ayant les mêmes dispositions et cherchant à obtenir de meilleurs résultats pour le secteur au Canada, sont aujourd'hui plus importants que jamais. Dans le cas présent, plus nous grandirons, plus s'étendra notre influence face aux défis actuels (et futurs).

[Explorer l'adhésion](#)

RECONNAISSANCE DES MEMBRES



Lorama Group obtient une cote EcoVadis en matière de durabilité

Lorama Group a reçu la cote bronze décernée par EcoVadis pour ses réalisations en matière de durabilité. Cette reconnaissance reflète l'engagement du groupe Lorama à minimiser son impact environnemental et à avoir des comportements responsables.

Tnemec reçoit le prix AWWA Innovation Awards pour 2024

Lors de la conférence annuelle de l'AWWA 2024, **Tnemec** a reçu un prix pour le développement de la nouvelle génération de revêtements à base d'eau haute performance, série 98-H2O Hydro-Zinc (le premier zinc à base d'eau à recevoir la certification NSF/ANSI/CAN 61) et série 1220 Hydroline (la première résine d'époxyde à base d'eau à recevoir la certification NSF/ANSI/CAN 61).

Trois adhésifs stratifiés de Dow reçoivent une reconnaissance de la part de l'Association of Plastics Recyclers (APR)

L'APR reconnaît la contribution de **Dow** en ce qui trait à ses systèmes d'adhésifs innovants permettant le recyclage de feuillets de polyuréthane. Avec ces trois nouvelles additions, huit produits de Dow ont obtenu la reconnaissance APR Design Critical Guidance Recognition, une norme reconnue mondialement pour évaluer la recyclabilité dans la conception des emballages en plastique, et qui récompense les entreprises qui relèvent avec succès les

Trois membres de l'ACIPR se classent au premier rang dans plusieurs catégories de peintures destinées aux consommateurs selon la récente étude J.D. Power 2024 U.S. Paint Satisfaction Study

Sherwin-Williams a obtenu la première place dans le segment des peintures intérieures. Benjamin Moore a obtenu la première place dans le segment des peintures extérieures. Rust-Oleum a obtenu la première place ex aequo dans le segment des teintures extérieures. Sherwin-Williams Paint Store a également été classé premier dans le segment des détaillants de **peinture**.

PPG reconnu comme « meilleur lieu de travail pour l'inclusion des personnes handicapées » pour la troisième année consécutive

PPG a récemment été reconnu comme « Meilleur lieu de travail pour l'inclusion des personnes handicapées » selon le Disability Equality Index par l'organisme Disability:IN et l'American Association of People with Disabilities, et ce, pour la troisième année consécutive. Cet indice est considéré comme l'outil d'évaluation de l'inclusion des personnes handicapées le plus rigoureux dans le milieu des affaires.

Une couleur d'automobile conçue par BASF reçoit le prestigieux prix Red Dot Award, et BASF présente un vaste éventail d'ingrédients chimiques désormais disponibles et offrant différentes caractéristiques en matière de durabilité

La couleur ZENOMENON, conçue par la division revêtements de **BASF**, a été la seule peinture automobile à être honorée cette année dans le cadre de la remise du Red Dot Award: catégorie conception de produits. ZENOMENON est un effet de couleur unique qui résulte de structures en couches autoassemblées donnant un éclat iridescent. Cette technologie innovante et l'esthétique particulière du revêtement ont su impressionner les experts. Récemment, BASF a obtenu **la certification ISCC+** pour tous ses principaux sites de production mondiale de produits composés d'acrylique, d'alcool, d'éther glycolique et d'acétate, et est désormais capable de produire plus de 60 produits offrant au moins une caractéristique de durabilité.

Nous voulons savoir!

Vos nouvelles sont importantes - Aidez-nous à publier vos réussites.

Veillez faire part à l'ACIPR des nominations, des prix et des reconnaissances spéciales décernés à votre entreprise!

Communiquez-nous vos nouvelles



Les revêtements fonctionnels sont l'avenir !

*Les revêtements sont **fiables, responsables et recyclables**. Ils sont également essentiels pour **protéger, préserver et assurer** notre avenir. Communiquez avec l'ACIPR afin de partager comment votre revêtement fonctionnel aide à bâtir en mieux.*

Partagez votre histoire

L'ÉCONOMIE CANADIENNE



L'économie canadienne ralentit, mais poursuit sa croissance

L'industrie a connu **un repli en mai 2024**, alors que les mises en chantier ont augmenté de 10 % par rapport à avril, depuis janvier. La situation financière des ménages semble continuer à s'améliorer. La dette des ménages sur le marché du crédit en proportion du revenu disponible continue aussi de reculer depuis l'an dernier. Les dépenses de consommation sont le moteur de la croissance économique au Canada représentant environ 60 % du PIB. Les taux d'intérêt devraient descendre de nouveau en seconde moitié d'année, mais la Banque du Canada se montrera prudente et évaluera l'impact de la première baisse sur l'économie avant d'en annoncer une nouvelle.

BDC : L'impact d'un nouveau gouvernement Trump pour l'économie du Canada

La prochaine élection américaine n'aura lieu que dans quatre mois. Mais plusieurs entrepreneurs d'ici se questionnent sur l'impact d'un éventuel retour de Donald Trump à la Maison-Blanche sur l'économie canadienne.

LES INNOVATIONS TECHNIQUES



Une peinture autonettoyante pouvant purifier l'air

Des chercheurs de **l'Université de technologie de Vienne** ont développé une nouvelle peinture photocatalytique qui fonctionne avec les rayons UV de la lumière du soleil, rendant ainsi ses propriétés autonettoyantes plus faciles à activer tout en étant capables de supprimer les polluants de l'air. Cette peinture peut être produite efficacement à partir de déchets de titane et de matériaux recyclés en utilisant des feuilles mortes, qui sont des déchets organiques.

Des papillons inspirent la création de la peinture la plus légère au monde

Lorsque vous entendez les mots « **peinture durable** », vous pensez peut-être à une peinture sans COV, mais il existe une nouvelle approche de revêtement qui promet d'être encore plus écologique. Composée d'une couche ultrafine de pigment, cette peinture est plus légère et plus durable que les peintures traditionnelles tout en offrant un effet de refroidissement puisqu'elle reflète la lumière et absorbe moins de chaleur. L'utilisation de la

se détériorent pas avec le temps.

Des feuil « peints » de nanocristaux pourraient un jour aider à atténuer la chaleur estivale dans les bâtiments et à réduire les besoins en climatisation

Les revêtements habituels chauffent au soleil. Les nouveaux feuil de cristaux peuvent refroidir la surface plus que l'air environnant lorsqu'ils sont exposés à la lumière du soleil. Ils le font en réfléchissant les rayons du soleil et en libérant cette chaleur dans l'espace. La couleur des nouveaux feuil provient de minuscules cristaux de cellulose, qui s'activent en réfléchissant uniquement les couleurs de la lumière et en absorbant le reste tout en émettant de la chaleur (longueurs d'onde infrarouges) qui peut ensuite s'échapper dans l'atmosphère. Sous la lumière du soleil, les feuil se sont refroidis jusqu'à 4 degrés Celsius en dessous de la température de l'air.

Polyuréthane en dispersion aqueuse automatifiante avec fonction antibactérienne

Des chercheurs ont découvert que l'introduction de 3,5-tris (2-hydroxyéthyl) hexahydro-1,3,5-triazine (TNO) et d'un ammonium quaternaire gémini (GQM) aux propriétés hydrophiles et antimicrobiennes (GQM) améliore considérablement les propriétés automatifiantes et l'activité antibactérienne du polyuréthane en dispersion aqueuse.



Le HUB MÉDIA de l'ACIPR

Nouvelles • Blogue • Événements



Membres
seulement

LES RAPPORTS de STATISTIQUES et RECHERCHE



Membres
seulement

LES RAPPORTS de FUSIONS et ACQUISITIONS



Le centre de bricolage de l'ACIPR a tout ce dont vous avez besoin, des **tutoriels à l'inspiration**, pour que vous puissiez **peindre vous-même**.

Visit canpaint.com/fr/centre-de-bricolage/



Voir ce courriel dans votre navigateur



Association canadienne de l'industrie de la peinture et du revêtement
900-170 Laurier Avenue Ouest
Ottawa ON K1P 5V5

Désinscrire de cette list

Copyright © 2023 Association canadienne de la peinture et du revêtement, tous droits réservés.

